



le 13 Avril 2015

22 rue Dumont d'Urville

76000 Rouen

0668632005

Monsieur le Président ,

Un adolescent de 16ans guinéen Lancine Condé enregistré à l'ASE 23 rue de Crosne mais immédiatement rejeté « faute de places de mise à l'abri » a vécu à dans la rue pendant 5 semaines livré à tous les dangers sans même pouvoir faire le 115 (interdit aux mineurs) sans repère sans argent avec pour toute assistance l'adresse du CHU et des lieux de distribution du repas de rue, le soir

Venant d'un pays à haut risque médical (Ebola) il n'a eu aucune prise en charge . Certes, Il vient d'être recueilli temporairement par une personne généreuse, mais tous n'ont pas cette chance

L'humaniste que vous vous êtes ne peut accepter que des mineurs, parce qu'ils sont étrangers (faute de moyens ??) soient en danger, à la rue

Avant d'être considéré comme un migrant fraudeur, c'est un enfant en danger qui vous est confié et qui doit être mis à l'abri le temps d'une évaluation loyale menée avec diligence précédant une présentation au juge des enfants

Faudra-il attendre que l'un d'eux soit tabassé a mort ou se suicide pour agir ? Nous savons que ce n'est pas un mais plusieurs (beaucoup ?) qui sont ainsi en danger (l'ASE vous en fournira la liste)

Nous vous demandons de prendre de prendre des dispositions permettant de mettre en sécurité ces jeunes et de nous en informer

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Président, d'accepter l'expression de notre haute considération

Les militants du Réseau Education Sans Frontière de Rouen